

Le prélèvement d'insectes dans les lieux patrimoniaux

Recommandations pour la capture, le conditionnement et l'expédition des insectes en vue de leur identification

Auteur de cette fiche : Fabien Fohrer (entomologiste et microbiologiste).

Sommaire :

1. Pourquoi prélever ?
2. Que prélever ?
3. Comment prélever les insectes vivants ?
4. Comment prélever les insectes morts ?
5. Recommandations lors de l'expédition des insectes
6. Achat de matériel
7. Remerciements

Pourquoi prélever ?

Lors d'un début d'infestation au sein des collections, il est souvent très important de connaître le ou les insectes en présence afin de mettre en place les traitements adéquates et les méthodes de prévention s'y afférant.

Pour ces raisons, les gestionnaires de collection sont amenés à faire identifier ces insectes par des laboratoires spécialisés tels que les Muséum, les INRA, les facultés ou certains laboratoires plus spécialisés dans le domaine des insectes rencontrés dans les collections patrimoniales tel que le CICRP.

Pour réaliser des identifications fiables, les spécimens d'insectes récoltés doivent être en parfait état de conservation (les pattes et les antennes, appendice très fragiles, sont souvent indispensables pour réaliser une identification jusqu'à l'espèce) et donc cette note est destinée à préciser les précautions à prendre pour la capture, le conditionnement et l'expédition de ces derniers.

Que prélever ?

Rappelons que seuls sont identifiables au niveau de l'espèce les **insectes au stade adulte (imago)**. Les larves et nymphes ne peuvent, en grande majorité, pas être déterminées à cet échelon.

Les insectes peuvent être prélevés :

- soit **morts et desséchés** puis ensuite placés dans un conditionnement adapté (voir chapitre 5),
- soit **plongés vivants directement dans l'alcool dans un contenant étanche**

Il est impératif de ne pas envoyer d'échantillons vivants dans un récipient clos. L'expérience prouve qu'ils ne survivent pas au voyage et se décomposent, cette évolution les rendant impropres à la détermination.

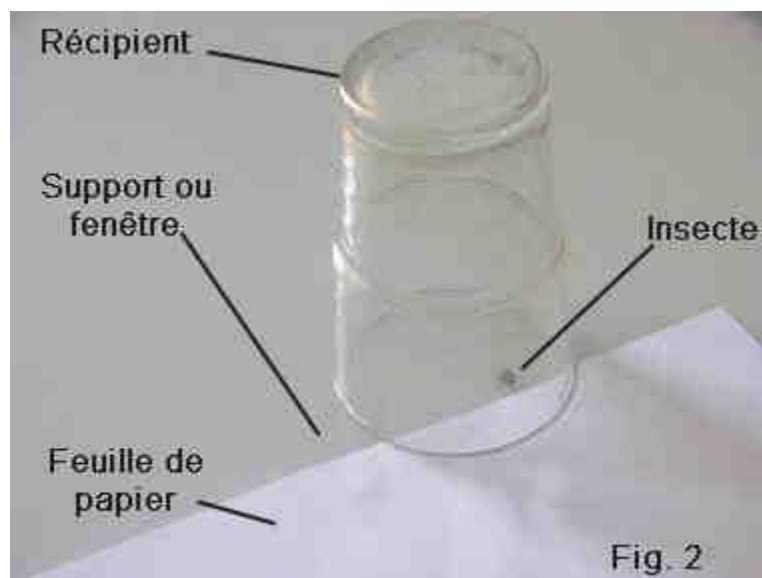
Comment prélever les insectes vivants ?

Le moyen le plus sûr pour récolter des insectes vivants, est d'utiliser un aspirateur à bouche muni d'un récipient (ici un tube) que l'on peut boucher (voir figure 1 : aspirateur à bouche et tube).



Lorsque l'on ne possède pas ce type d'équipement, que l'on peut d'ailleurs fabriquer soi-même ou acheter dans des magasins spécialisés, on peut prélever les insectes vivants de la manière suivante :

- placer un récipient transparent autour de l'insecte puis faire glisser une feuille de papier afin de l'emprisonner entre le récipient et le papier (voir figure 2).
- placer l'insecte dans une boîte
- amener directement les spécimens prélevés dans un centre d'identification le plus proche du lieu de récolte (pas plus de 24 heures)
- **plonger les insectes vivants directement dans l'alcool au-delà de ce délai**



Comment conserver les insectes dans l'alcool ?

Afin de conserver au mieux les insectes **prélevés vivants** on pourra suivre les indications suivantes :

- récolter les insectes et les **plonger vivants dans l'alcool**. On utilisera de l'éthanol à 70° ou 96° et on proscritra l'utilisation de l'alcool à brûler, du rhum, de l'alcool à 70° camphré etc., comme milieux de remplacement
- utiliser des récipients **au couvercle étanche**
- utiliser de préférence du verre, avec un couvercle vissé et possédant un joint étanche (voir figure 3), ceci pour éviter les fuites, très fréquentes avec les tubes plastiques non équipés de tels joints
- caler les insectes avec du coton et ne laisser aucune bulle d'air s'introduire avant la fermeture du couvercle, car certains insectes, en particulier les lépismes, portent des soies très fragiles que les moindres mouvements du milieu dans lequel ils se trouvent font se détacher
- inscrire sur une étiquette les références de récolte (lieu et date de récolte, matériaux sur lequel l'insecte a été prélevé, nom du récolteur, etc.) en utilisant une encre indélébile (du type encre de Chine) ou un crayon à papier
- placer l'étiquette à l'intérieur du tube, au-dessus de la cale de coton.

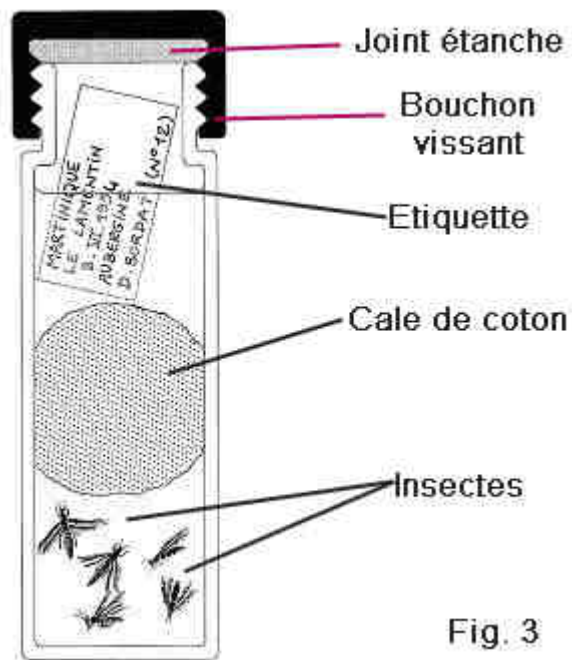


Fig. 3

Des tubes de prélèvement peuvent être adressés sur demande.

Comment prélever les insectes morts ?

Les insectes prélevés pourront être placés soit :

- sur une couche de coton que l'on pourra fabriquer soi-même
- sur une mini couche de coton placée dans une boîte plastique.

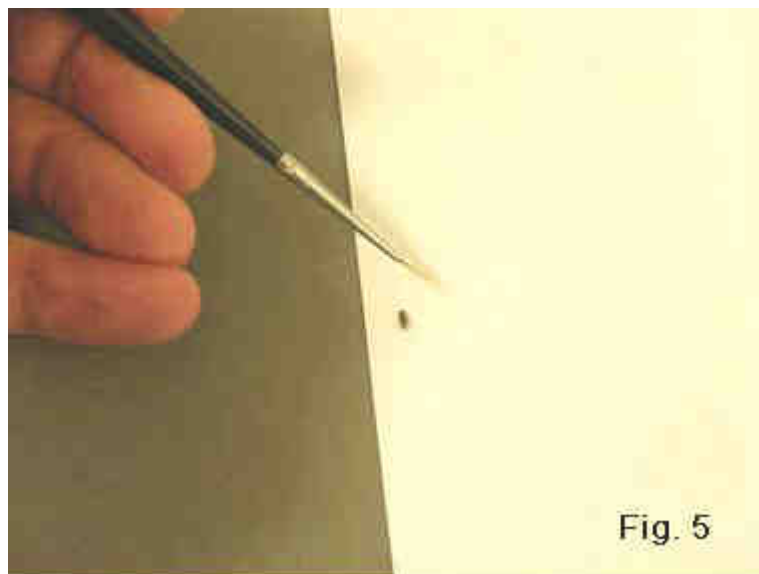
Préparation des insectes en mini couche dans des boîtes plastiques

Les insectes adultes morts sont très fragiles et bien souvent leurs appendices (antennes et pattes principalement) se cassent lors des manipulations pendant le prélèvement. Ces appendices sont très souvent indispensables afin de réaliser une identification jusqu'à l'espèce

Afin de récupérer en bon état les insectes morts, on utilise généralement une pince fine et souple qui se pli sur l'insecte plutôt que de plier l'insecte et le fragmenter (voir figure 4).



Si l'on ne possède pas ce type de matériel, on peut utiliser un pinceau (ou une fine tige) et une feuille de papier sur laquelle on fait glisser l'insecte mort (voir figure 5) que l'on place ensuite sur le coton de la boîte de prélèvement.

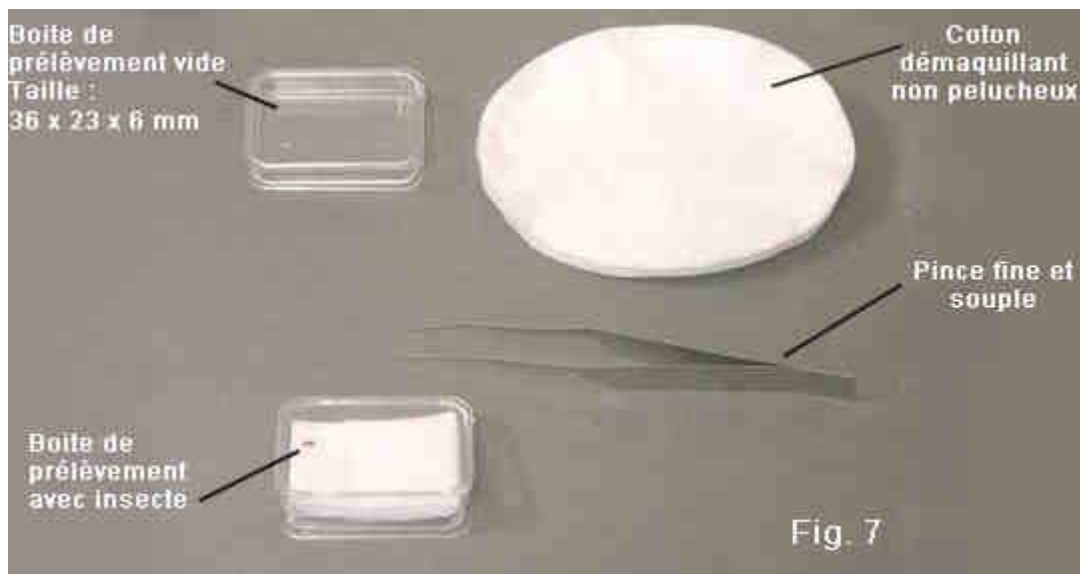


Les insectes seront maintenus entre la couche de coton et le couvercle de la boîte sans qu'ils puissent bouger et sans être trop écrasés (voir figure 6).



En aucun cas, il ne faut placer les insectes entre deux couches de coton, car ils sont débités en morceaux lorsqu'on sépare les deux couches pour les en extraire. De même, il ne faut jamais laisser les spécimens, qu'ils soient partiellement ou entièrement desséchés, dans un récipient hermétiquement clos, car ils pourrissent très rapidement.

Les insectes de petite taille (moins de 5 mm) peuvent néanmoins être conservés sur minicouche de coton incluse dans une boîte plastique. On utilisera avec avantage les boîtes 36 x 23 x 6 mm qui peuvent être adressées sur demande (voir figure 7).



Préparation des insectes sur couche de coton (à défaut de boîte plastique)

Une couche de coton peut être très facilement réalisée (voir figure 8) à l'aide des éléments suivants :

- feuille de papier au format du fond, dont on découpe les angles et qui formera enveloppe
- fond rigide (carton)

- couche de coton non pelucheux
- feuille de papier intercalaire, placée sur la couche de coton, au-dessus des insectes, sur laquelle seront mentionnées les références de collecte

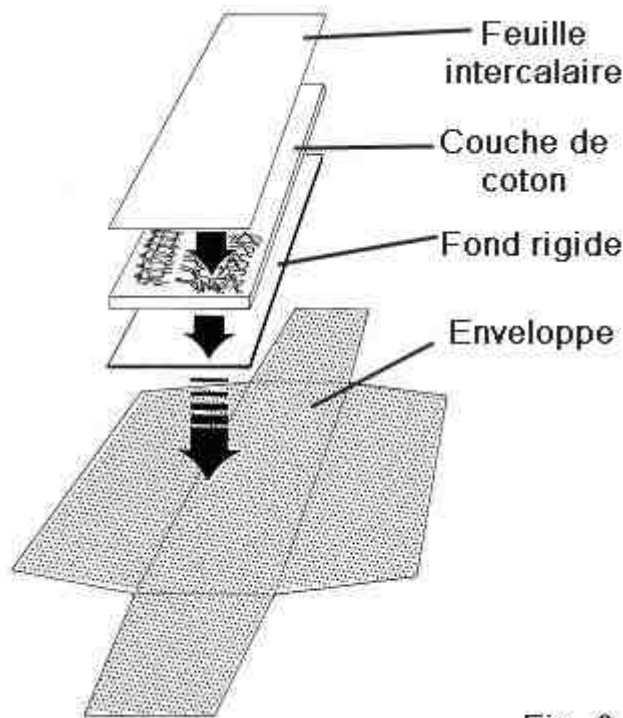


Fig. 8

Recommandations lors de l'expédition des insectes

L'expédition des insectes préparés sur couches ou en tubes d'alcool, doit se faire dans un emballage de plus grande taille que la boîte les renfermant. On enveloppera celle-ci d'un enrobage fait de paille en frisons, de coton ou de petits morceaux de polystyrène. Les tubes contenant les insectes conservés en alcool seront soigneusement calés avec du coton, ils ne doivent ni bouger, ni se toucher. Le non-respect de ces prescriptions impératives expose les échantillons à des risques importants de destruction lors du voyage.

Achat de matériel

Pour l'achat de matériel d'entomologie on pourra se reporter au document suivant : MARTINEZ M., DOMMANGET J.-L., Adresses utiles à l'entomologiste, Office pour les insectes et leur environnement (O.P.I.E.), 2002, 96 pages.

Remerciements

Ce document a été réalisé à partir de la fiche technique conçue par messieurs G. Delvare, H.-P. Aberlenc du Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (C.I.R.A.D.) de Montpellier.

Je tiens également à remercier monsieur M. Martinez de l'INRA de Montpellier pour ses conseils avisés dans l'élaboration de cette fiche.